

Questions au Feuilleton

le vol s'était arrêté à Montréal en raison d'un brouillard de rayonnement à Toronto.

2. a) Les membres de l'équipage du vol 807 étaient en service pendant 10 heures et 50 minutes. b) Le temps maximum pendant lequel l'équipage d'aéronefs d'Air Canada est autorisé à demeurer en service est de 14 heures.

LES SPECTACLES AÉRIENS—LES FRAIS PAYÉS AU DOT

Question n° 1194—**M. Patterson:**

1. Combien d'organismes de spectacles aériens donnés au Canada dans des aéroports du ministère des Transports ont payé des frais au Ministère en 1974?

2. De quels spectacles aériens s'agit-il et quels montants respectifs a-t-on versés en 1974?

3. Quelles augmentations sont prévues pour 1975 dans la formule de recouvrement des frais?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): 1. Deux organismes de spectacles aériens ont versé des droits. Le spectacle d'un troisième organisme a été facturé, mais le compte demeure toujours en souffrance.

2. Abbotsford International Air Show, \$11,500; St. Andrew's Air Show, \$7,500; Moncton Air Show, \$1,875 (en souffrance).

3. La formule de recouvrement des frais de 1975 sera basée sur les dépenses augmentées subies par le ministère des Transports en ce qui a trait aux spectacles aériens. Toute augmentation des droits perçus sera reliée aux dépenses augmentées applicables à la date de présentation du spectacle aérien.

LA MORT D'OISEAUX MIGRATEURS SUR LES TERRAINS DE SYNCRUDE

Question n° 1195—**M. Leggatt:**

1. Combien d'oiseaux migrateurs ont, estime-t-on, péri jusqu'ici, depuis 1972 a) sur les propriétés de Syncrude, b) surtout sur les étendues de sables bitumineux louées à bail par Syncrude?

2. Quelles enquêtes, s'il en est, continue-t-on de mener en vertu de la Loi sur les oiseaux migrateurs, sur la mort d'oiseaux migrateurs dans les sables bitumineux de l'Athabaska?

3. Existe-t-il un accord entre le ministère de l'Environnement, toute personne au nom du Ministère ou tout organisme du gouvernement, prévoyant que les sables bitumineux ne relèvent que du gouvernement de la province de l'Alberta en matière d'environnement?

4. Des employés du Ministère ont-ils été punis, dégradés ou critiqués pour avoir fourni des renseignements en matière d'environnement à un ou plusieurs députés de l'Assemblée législative de la province de l'Alberta et, dans l'affirmative, a) quel est le nom de chacun des intéressés, b) pour quelles raisons?

5. a) Le Ministère estime-t-il que la grue blanche d'Amérique est en danger en raison de l'exploitation des sables bitumineux de l'Athabaska, b) quelles études le gouvernement a-t-il faites au sujet de ces dangers?

6. L'accès aux sables bitumineux de l'Athabaska a-t-il été refusé à un fonctionnaire du gouvernement par des personnes, sociétés ou gouvernements et, dans l'affirmative, quels en sont les détails?

M. Len Marchand (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): 1. a) 41. b) Aucun.

[M. Marchand (Langelier).]

2. On continue de mener des enquêtes sur les populations d'oiseaux migrateurs, leur survie, leur taux de mortalité et leur habitat dans les sables bitumineux de l'Athabasca.

3. On négocie actuellement un accord qui définira la compétence de chaque gouvernement en matière d'environnement.

4. M. A. R. Smith, technicien de la faune, a été réprimandé par son chef pour avoir manqué à son serment d'allégeance et pour avoir répandu des rumeurs non fondées.

5. a) Oui. Nous sommes conscients du danger et nous en tiendrons compte dans le projet d'étude conjoint des ministères de l'Environnement du Canada et de l'Alberta. b) Le Service Canadien de la faune a entrepris, en 1972, des recherches intensives sur les grues blanches. En 1974, il a fait des relevés des virées entre le Fort McMurray (Alberta) et le Delta Paix-Athabasca avec l'aide du service américain de la pêche et de la chasse. Les espèces en danger d'extinction, telles que la grue blanche ont été incluses dans le projet d'étude des ministères de l'Environnement du Canada et le l'Alberta.

6. Non.

* * *

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRE DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

LE QUESTIONNAIRE DU RECENSEMENT DE 1971

Question n° 689—**M. Jones:**

1. Quelle est la ventilation de la réponse à la question suivante du questionnaire du recensement de 1971: «Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison», a) pour tout le Canada, b) pour chaque province et territoire, c) par pourcentage pour tout le Canada, d) par pourcentage pour chaque province et territoire?

2. Pour quelle raison Statistique Canada a-t-il annoncé qu'il a l'intention de ne pas insérer cette question dans le questionnaire du recensement de 1976?

3. Envisage-t-on la possibilité de modifier la Loi sur les langues officielles ainsi que les règlements et lignes de conduite s'y rattachant pour remplacer le prétendu critère de «la langue maternelle» par celui de «la langue parlée le plus souvent à la maison»?

(Le document est déposé.)

LA TRADUCTION AU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES

Question n° 1000—**M. McKenzie:**

1. Quels documents de tous genres (tels que tous les types de formulaires, dossiers et directives à l'intention du personnel, et autres) doivent être traduits en français, au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources?

2. A quelle date devra remonter la traduction des documents du Ministère?

3. Quand ces traductions devront-elles être terminées?

4. Combien a coûté la traduction de ces documents en 1973 et en 1974?

5. Combien coûtera la traduction de tous les documents, formulaires, papeterie et dossiers actuels dans le cadre de l'activité du Ministère?

6. Quel est le coût global supplémentaire et annuel de tous les nouveaux formulaires, papeterie et autres documents bilingues, par rapport à celui des mêmes fournitures unilingues?

(Le document est déposé.)